



## Copie Carbone, non Invisible/Blinded en masse : comment reagir?

-----  
Par lm8

Bonjour,

Depuis plusieurs années que je vois, dans mes courriels, un comportement qui m'étonne.  
Un comportement des années 2000, quand tout le monde n'était pas formé au mail.  
Correspondant à un niveau basique ou néophyte à l'usage de l'ordinateur.

Ce comportement en question : envoyer un courriel, en mettant des dizaines de correspondants en Copie Cache simple (Cad non Invisible -CCI- ou Blind Carbone Copy en Anglais), sur leur adresse nominative, professionnelle ou personnelle.

Cela ne devrait jamais arriver, mais j'en vois régulièrement, dans le cadre de :  
-recrutement, ou toute une liste de candidats reçoivent un courriel avec les adresses des refusés en CC  
-professionnel, ou une information transmise d'une ESN arrive aussi aux anciens effectifs qui ont quitté la boîte il y a moins d'un an : plusieurs centaines de personnes (certains sur leur adresse perso) en CC, sachant qu'ils se connaissent pas.

C'est souvent visible, également dans les établissements scolaires.

Ce qui m'étonne :

- 1. j'ai l'impression qu'à force, les gens s'en foutent, et je trouve cela perturbant
- 2. certains font "répondre à tous", et envoient consciemment ou non leur réponse (personnelle) à tous les autres
- 3. que peu de monde sensibilise à cette mauvaise habitude
- 4. que le secret des correspondances est comme la vie privée, un lointain passé
- 5. qu'il n'y a aucune instance, autorité ou autre institution française dont le but est de limiter les dégats là dessus

Chaque mois il y a plusieurs fuites de données de grandes enseignes, et l'opinion publique commence timidement à s'en offusquer.. que je sache la divulgation du secret des correspondance n'attire pas la même indignation, et cela m'inquiète.

Qu'en pensez vous? Que faire?

J'ai un peu du mal au principe du "carnet d'adresses public" qui tend à se matérialiser avec les dizaines/centaines de correspondances en CC simple..

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Ce n'est pas vraiment un comportement des années 2000 !

Cette possibilité existe, à chacun d'en faire usage... Ou pas... Sur le plan juridique, rien ne l'interdit.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La manipulation des messageries n'est pas aisée pour tout le monde, et les précautions à prendre ne sont pas comprises par tous, ni même enseignées sérieusement.

C'est pourquoi il est important de bien réfléchir avant d'écrire et d'envoyer un mail : il peut être retransmis à d'autres personnes sans contrôle de l'émetteur initial.

D'autre part les services de messagerie sont régulièrement victimes de hacking, les carnets d'adresses ne sont pas protégés, votre adresse mail n'est jamais confidentielle.

Les services de messagerie interne des grandes entreprises sont aussi sujettes aux mêmes mésusages, mais les gestionnaires ont trouvé des solutions techniques dans les cas de transmissions de nombreuses copies pour éviter de saturer leur réseau.

Et la valeur juridique d'un mail peut toujours être contestée.

-----  
Par nelly2

Le problème soulevé ici montre à quel point certaines mauvaises habitudes persistent dans l'utilisation des emails, malgré leur usage généralisé depuis des années. Le fait de mettre plusieurs correspondants en "Copie Conforme" visible, au lieu de les masquer en "Copie Conforme Invisible", est une pratique non seulement inappropriée, mais aussi risquée sur le plan de la protection des données personnelles. Exposer les adresses de chacun, qu'elles soient professionnelles ou personnelles, constitue une faille dans la gestion de la confidentialité et va à l'encontre des règles établies par le RGPD en Europe.

Cette situation est d'autant plus préoccupante dans des contextes sensibles, comme le recrutement ou la gestion des employés, où des informations personnelles ne devraient jamais être partagées sans le consentement explicite des personnes concernées. Par ailleurs, dans le milieu professionnel, cela reflète un manque de maîtrise des bonnes pratiques de communication numérique, et cela peut entraîner des échanges indésirés, voire des divulgations accidentelles d'informations confidentielles.

Ce qui semble surprenant, c'est l'apathie générale face à cette question. Beaucoup de personnes ne semblent plus s'en soucier, et même des erreurs flagrantes comme "répondre à tous" dans des chaînes de mails déjà mal gérées sont devenues courantes. La confidentialité des correspondances, autrefois un principe inviolable, semble désormais être négligée.

En l'absence d'une autorité ou d'une régulation spécifique qui s'attaque directement à ce genre de problèmes liés à l'utilisation des emails, la situation est d'autant plus frustrante. Bien que le RGPD encadre la protection des données, il n'y a pas assez d'efforts visibles pour sensibiliser et former les utilisateurs à des pratiques responsables. Cela souligne un besoin urgent d'éducation et de responsabilisation à la fois au niveau individuel et institutionnel.

Pour enrayer cette tendance, il est crucial de promouvoir activement la bonne gestion des emails, d'améliorer la compréhension des enjeux de sécurité numérique et de renforcer la culture du respect de la vie privée dans tous les secteurs